

ACTION LGT vs OPH

Dernière mise à jour : 10-07-2018

Non à la casse du logement social !

Lors du dernier Conseil d'Administration d'Action Logement Groupe, il a été proposé aux organisations syndicales et patronales de ratifier un communiqué de presse en réaction à la proposition des Offices publics de l'Habitat (OPH) de réorienter la Participation des Employeurs à l'Effort de Construction (PEEC) en direction des régions.

La CGT est la seule organisation syndicale à ne pas avoir signé ce communiqué...

Alors que le gouvernement souhaite libéraliser la gestion du logement social, cette démarche est dangereuse. La CGT refuse de mettre de l'huile sur le feu !
A contrario, il nous semble urgent de ramener un peu d'unité au sein du logement social et de ne pas apporter de l'eau au moulin du gouvernement, à l'aube du projet de loi logement.

La CGT est porteuse d'une autre vision que celle qui aboutit à monter les fédérations et organismes les uns contre les autres et ceci dans l'intérêt unique des populations et des salariés.

Ne soyons pas naïfs. Lorsqu'au terme de 2 ou 3 ans, la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) aura accompli son œuvre destructrice sur les finances des bailleurs sociaux, qui sera à même de redresser les bilans, reprendre l'activité et le parc de ces organismes ?

Les grands groupes (ALI, CDC Habitat, Habiter en région, Arcade, ICF Habitat, Polylogis, etc.) qui possèdent aujourd'hui 70% du parc social.

Quand, demain, le parc HLM sera géré uniquement par des opérateurs privés où seuls les intérêts financiers prédominent, les demandeurs, les locataires, les salariés en feront les frais !

La CGT refuse d'aller dans le sens du gouvernement et de la privatisation du logement social et assume son discours dans l'intérêt unique des demandeurs et locataires du logement social et des salariés des ESH (entreprises sociales pour l'habitat) et OPH.

La garantie d'un logement pour tous est un élément majeur de la cohésion sociale dans notre société et suppose que l'État soit le garant de ce droit sur l'ensemble du territoire.

Il y a urgence à mettre en œuvre une politique nationale de l'habitat et du logement social en redonnant à chaque acteur sa place et les moyens pour garantir le droit au logement tel qu'inscrit dans la Déclaration universelle des Droits de l'homme. Il doit donc faire partie des fonctions régaliennes de l'État qui doit coordonner les interventions des différents acteurs au service d'une politique nationale décentralisée au niveau du bassin d'habitat le plus pertinent.

Cela pose aussi l'exigence de réorienter les choix budgétaires et des financements nouveaux en priorité pour le logement social.

OUI à un grand service public de l'habitat et du logement au service des populations.

NON à la privatisation du logement social